



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Beaconsfield, tenue à l'Hôtel de Ville, 303, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, le jeudi 28 août 2025 à 8 h 15

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Son Honneur le maire Georges Bouelle et les conseillers Robert Mercuri, David Newell, Roger Moss

ABSENTS :

Les conseillers Dominique Godin, Martin St-Jean, Peggy Alexopoulos

AUSSI PRÉSENTS :

Patrice Boileau, directeur général, Nathalie Libersan-Laniel, greffière et directrice du greffe et affaires publiques, Dominique Quirk, greffière adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Son Honneur le maire déclare la séance ouverte.

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du 28 août 2025 à 8 h 15

2025-08-395 Il est proposé par le conseiller Robert Mercuri, appuyé par le conseiller David Newell et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du 28 août 2025 à 8 h 15, tel que soumis.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La greffière annonce le début de la période de questions.

Il n'y a aucun public dans la salle du Conseil.

La période de questions se termine à 8 h 16.

20. AFFAIRES CONTRACTUELLES

20.1 Octroi d'un mandat de gré à gré pour des services professionnels en architecture du paysage – Déplacement du chemin d'accès et ajout d'un écran végétal le long de la limite est du site du Centre culturel de Beaconsfield, à Lemay CO inc., pour la somme de 44 666,87 \$, toutes taxes incluses

2025-08-396 Il est proposé par le conseiller Robert Mercuri, appuyé par le conseiller Roger Moss et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'octroyer un mandat de gré à gré pour des services professionnels en architecture du paysage – Déplacement du chemin d'accès et ajout d'un écran végétal le long de la limite est du site du Centre culturel de Beaconsfield, à Lemay CO inc., pour la somme de 44 666,87 \$, toutes taxes incluses; et

D'autoriser le Service des finances et de la trésorerie à imputer la dépense au code budgétaire 22-729-00-722. Pour pourvoir au paiement de cette dépense, le conseil approuve la somme nécessaire à même son surplus réservé pour services professionnels.

40. RÈGLEMENTATION

40.1 Adoption du Règlement BEAC-171 intitulé « Règlement décrétant un programme d'inspection et d'accompagnement subventionné pour réduire la vulnérabilité de certains bâtiments dans la Ville de Beaconsfield aux inondations et aux refoulements d'égout »



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

2025-08-397 La greffière mentionne l'objet du règlement, et, s'il y a lieu, les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption, la dépense, le mode de financement de paiement et de remboursement de la dépense;

Il est proposé par le conseiller Roger Moss, appuyé par le conseiller David Newell et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le Règlement BEAC-171 intitulé « Règlement décrétant un programme d'inspection subventionné pour réduire la vulnérabilité de certains bâtiments dans la Ville de Beaconsfield aux inondations et aux refoulements d'égout ».

60. GÉNÉRAL

60.1 Autorisation de mandater une personne afin d'agir à titre de signataire, pour conclure des ententes et pour accepter les dons au nom de la Ville de Beaconsfield selon la Politique des dons de philanthropie dans le cadre de la campagne de financement du Centre culturel

2025-08-398 **ATTENDU** que la Politique des dons de philanthropie dans le cadre de la campagne de financement du Centre culturel a été adoptée par la résolution 2025-07-330;

ATTENDU QU'une personne désignée est requise pour agir à titre de signataire, pour conclure des ententes et pour accepter des dons, au nom de la Ville de Beaconsfield;

ATTENDU QUE M. Patrice Boileau est membre du Comité directeur de la campagne (CDC) et que dans son rôle de directeur général, assure actuellement la gestion administrative et financière de la Ville de Beaconsfield;

Il est proposé par le conseiller David Newell, appuyé par le conseiller Robert Mercuri et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'autoriser M. Patrice Boileau, directeur général et membre du Comité directeur de la campagne (CDC) à agir à titre de signataire, pour conclure des ententes et pour accepter les dons au nom de la Ville de Beaconsfield dans le cadre de la campagne de financement du Centre culturel.

95. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Robert Mercuri, appuyé par le conseiller David Newell et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de lever la séance extraordinaire à 8 h 18.

MAIRE

GREFFIÈRE